**REGLEMENT DES TROPHEES DE l’ECONOMIE RESPONSABLE 2019**

# ART 1. LES TROPHÉES DE L’ÉCONOMIE RESPONSABLE

Organisés par Réseau Alliances depuis 1994, les Trophées de l’Économie Responsable récompensent chaque année des entreprises de la région Hauts-de-France, innovantes en matière de RSE.

# ART 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Nouveauté 2019 : Les candidatures sont ouvertes aux acteurs économiques (y compris de l’ESS) des Hauts-de-France et de l’Eurorégion, quels que soient leur taille et leur secteur d’activité, adhérents ou non de Réseau Alliances.

Une attention spéciale est portée aux jeunes entreprises innovantes créées dès l’origine sur les bases de la RSE.

Plusieurs catégories :

* Entreprises Espoirs de la RSE (Entreprise de – de 3 ans)
* Entreprises de - de 25 collaborateurs
* Entreprises de 25 à 100 collaborateurs
* Entreprises de 100 à 500 collaborateurs
* Entreprises de + de 500 collaborateurs
* Acteurs économiques de l’ESS

# ART 3. CRITERES D’EVALUATION

1. Contribution à la performance économique de l’entreprise

2. Caractère innovant de la démarche

3. Caractère d’exemplarité et effet d’entrainement

4. Qualité de Gouvernance : relation avec les parties prenantes

5. Authenticité : volonté claire de l’entreprise, démarche RSE intégrée dans la stratégie

6. Pérennité : la démarche RSE s’inscrit dans la durée.

Les critères sont appréciés différemment pour les entreprises de la catégorie « Espoirs de la RSE » du fait qu’elles n’ont que 3 ans maximum de recul sur leurs indicateurs.

Plus d’information sur : <https://www.reseau-alliances.org/trophees-economie-responsable>

# ART 4. CALENDRIER

1 Février 2019 Clôture des candidatures

15 Février 2019 Sélection des finalistes

24 Avril 2019 Comité d’Agrément

27 Juin 2019 Soirée de remise des Prix

# ART 5. LES ETAPES DU PARCOURS TROPHEES

**ÉTAPE 1 : Présélection**

Les structures candidatent en complétant le dossier de présélection. L’objectif est de donner une vision globale de votre démarche RSE en répondant aux questions en quelques lignes.

Ce dossier est à retourner par mail avant le 1 Février 2019 à :

Pauline PAQUIER, Responsable Actions Entreprises & Innovation, [ppaquier@reseau-alliances.org](mailto:ppaquier@reseau-alliances.org)

Les dossiers seront étudiés au fur et à mesure de leur réception.

Besoin d’aide ? Si vous avez une question au sujet du dossier de présélection, contactez-nous : [ppaquier@reseau-alliances.org](mailto:ppaquier@reseau-alliances.org), 03.20.99.46.86

**ÉTAPE 2 : Sélection**

Parmi les dossiers reçus, Réseau Alliances sélectionne les démarches RSE les plus matures au regard des critères d’évaluation (voir p.1).

Nous vous répondrons pour vous informer de votre sélection. Si votre dossier n’est pas sélectionné lors de votre première participation, les experts de Réseau Alliances se tiennent à votre disposition pour vous aider à progresser dans votre démarche RSE.

**ÉTAPE 3 : Accompagnement des entreprises sélectionnées jusqu’au jury**

Réseau Alliances vous accompagne dans la formalisation de votre démarche RSE au moyen de l’élaboration d’un dossier complet avec indicateurs de mesure (économiques, sociaux, environnementaux). Nous vous aidons à identifier vos bonnes pratiques RSE les plus emblématiques :

🡪Plusieurs rendez-vous entre Réseau Alliances et l’entreprise,

🡪Un atelier de préparation à votre soutenance devant le jury avec les autres entreprises candidates.

NB : Une participation aux frais de dossier sera demandée à partir de cette étape – voir page 4

**ÉTAPE 4 : Soutenance devant le Jury - Comité d’Agrément : Avril 2019**

Chaque candidat sélectionné présente et argumente à l’oral les points emblématiques de sa démarche RSE. (temps identique imparti pour la présentation orale & les questions avec les membres du jury)

Le Comité d’Agrément, composé d’une trentaine de personnalités économiques de la Région, valide l’éligibilité des démarches d’entreprises aux Trophées de l’Économie Responsable (à partir du dossier de candidature finalisé et de la présentation orale). Il délibère, vote à huis clos selon les critères d'évaluation cités précédemment et décerne éventuellement des mentions spéciales par catégorie.

**ÉTAPE 5 : Soirée de remise des Trophées de l’Économie Responsable : 27 Juin 2019**

Remise des Prix lors d’une soirée dynamique et interactive rassemblant chaque année plus de 400 acteurs de la Région ! Au programme :

* Des présentations flash de vos Bonnes Pratiques RSE pour échanger en direct avec participants et partager les points emblématiques de votre démarche RSE,
* Révélation du palmarès et remise officielle des Trophées,
* Cocktail dînatoire et Networking

NB : Réseau Alliances vous accompagne en amont de cette soirée avec un atelier de préparation de l’animation interactive.

**ÉTAPE 6 : Valorisation de votre Trophée !**

Ensemble, nous préparons des éléments de communication pour partager et valoriser largement votre Trophée auprès de toutes vos parties prenantes (collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires…) :

* Réalisation d’une vidéo pour chaque entreprise lauréate
* Création d’un book des démarches RSE gagnantes
* Rédaction des fiches Bonnes Pratiques RSE pour mise en ligne sur [BipiZ](http://www.bipiz.org/).org
* Publication du dossier de votre démarche RSE détaillée sur notre site
* Mise à disposition d’un kit communication

Rendez-vous sur notre site pour découvrir les vidéos, dossiers et book : <https://www.reseau-alliances.org/trophees-economie-responsable/laureats>

**ET APRÈS ?**

La démarche RSE est une démarche d’amélioration continue et nous vous proposons une rencontre entre lauréats de la promo 2019 et l’équipe Réseau Alliances pour identifier vos nouveaux enjeux RSE, partager vos Bonnes Pratiques RSE avec vos pairs…

# ART 6. LES + DE VOTRE PARTICIPATION

* Structurer & formaliser votre démarche RSE
* Fédérer vos collaborateurs autour d’un projet commun
* Soyez reconnu par vos pairs
* Valoriser votre démarche auprès de toutes vos parties prenantes
* Rencontrer des acteurs engagés et échanger sur vos Bonnes Pratiques

Et aussi :

* Bénéficier de 2 places offertes par lauréat pour la Soirée - possibilité de places supplémentaires payantes
* Profiter d’un kit communication spécial « Lauréat » :
  + logo « Trophée de l’Economie Responsable » pour vos signatures mail, sites internet, réseaux sociaux…
  + 1 clé USB avec votre vidéo offerte
  + 10 Books des démarches RSE offerts
  + Dossier presse (numérique)
* Photos de la soirée (numérique)
* Bénéficiez d’une mise en avant de votre entreprise avec nos relais communication : presse, sites internet, réseaux sociaux…

**Valeur du Kit comm & des relais presse et réseaux sociaux : 2 500 €**

# ART 7. FRAIS DE DOSSIER

Afin de contribuer aux frais d'organisation de l'association, des frais de dossier sont facturés aux candidats après sélection du dossier (à l’issue de l’étape 3 citée précédemment).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Structure adhérente/partenaire\*  Réseau Alliances | Entreprise non adhérente |
| Espoirs (< 3 ans) | 50 € HT | 200 € HT |
| Structure < 25 salariés | 100€ HT | 300€ HT |
| Structure e de 25 à 100 salariés | 200€ HT | 400€ HT |
| Structure de 100 à 500 salariés | 400€ HT | 800€ HT |
| Structure > 500 salariés | 800€ HT | 1600€ HT |

\*Plus d’informations sur les services de Réseau Alliances sur [www.reseau-alliances.org](http://www.reseau-alliances.org)

# ART 8. LES MEMBRES DU COMITE D’AGREMENT – JURY 2018

Présidente : Thérèse LEBRUN - UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE

Membre d’honneur : Bruno LIBERT - RESEAU ALLIANCES

|  |  |
| --- | --- |
| Daniel BARNIER – PREFECTURE DU NORD | Jean-Michel LEHEMBRE – CVP France |
| Pascal BOULANGER – FONDS DE DOTATION ENTREPRISES ET CITES | Arnaud LEFORT – INDELEC |
| Laurent de JEKHOWSKY – DIR. REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES | Tristan-Guirec LEPOUTRE – CLAYRTON’S |
| Marion de SÈZE – BWV ASSOCIES | Marie LIBERT – HUMANIS |
| Christophe DEBOFFE – NEOECO RECYCLING | Gérard MEAUXSOONE – MEO |
| Rodolphe DEBORRE – RABOT DUTILLEUL | Audrey MICLARD – KILOUTOU |
| Geert DEMUIJNCK – EDHEC | Xavier MIRABEL – SPI MANAGEMENT |
| Rémi DHERBECOURT – KEYMAN | Frédéric MOTTE – CEDRES INDUSTRIES |
| Jean DUFOREST – IDKIDS | Fanny OLIVEIRA-GRUSON – FLEXINEO |
| Isabelle DUFOSSÉ – CAISSE D’ÉPARGNE HAUTS-DE-FRANCE | Yann ORPIN – CLEANING BIO |
| Marie-Hélène FOUBET – GROUPE SIA | Jacques PERROCHAT – SCHNEIDER ELECTRIC |
| Anne-Sophie GELLEZ – REGION HAUTS-DE-FRANCE | Mathias POVSE – EDF |
| Alexandre HERBEAUX – AXIS EXPERTS CONSEILS | Jeff SQUALLI – ECODAS |
| Hervé KNECHT – ALTEREOS | Philippe VASSEUR – RESEAU ALLIANCES |
| Caroline LE DANTEC – CITEO | Laurent VITOUX – ORANGE NORD DE FRANCE |
| Odile LE VEN – MAISONS ET CITES |  |

NB : Un membre du Jury, excepté le Président, a le droit de présenter un dossier. Mais ce membre du Jury ne peut ni voter ni s’exprimer dans la catégorie dans laquelle il présente une candidature.

La liste des membres du Comité d’Agrément 2019 sera diffusée en Janvier prochain.